

PROJET GALF

Rapport d'activités Juin 2016

http://www.wara-enforcement.org/

Sommaire

Points	principaux	. 2
1	Investigations	. 2
2	Opérations	. 2
3	Légal	. 3
4	Media	. 4
5	Management	. 7
6	Relations extérieures	. 7
7	Conclusion	. 8

Points principaux

- Suivi de l'audience des Sidimé au TPI de Kaloum sur le trafic de l'ivoire.
- Suivi de l'audience du commandant Ansoumane Doumbouya et de Thierno Barry au TPI de Kaloum pour trafic d'espèces animales intégralement protégées. Comparution du commandant Ansoumane Doumbouya, Thierno Barry et autres

1 Investigations

<u>Indicateur</u>

Nombre d'investigations menées	9
Investigations ayant abouti à une	0
opération	
Nombre de trafiquants identifiés ce mois-	5
ci	

• 9 enquêtes réalisées durant le mois de juin 2016 à Conakry.

Durant le mois de juin2016, le département d'investigation a fait 9 enquêtes dont aucune d'elles n'a conduit à une opération.

2 Opérations

Indicateur

Nombre d'opérations ce mois-ci	0
Nombre de trafiquants arrêtés	0
Nombre de trafiquants en fuite	0

Opération n'a eu lieu:

Au courant du mois de juin 2016, aucune opération n'a eu lieu.

3 Légal

Indicateur

Nombre de suivi d'audience (préciser le lieu et	2 cas		
raison)	Tribunal de première instance de Kaloum		
Nombres de trafiquants derrière les barreaux ce	4cas		
mois-ci (Préciser le lieu)	-Thierno Barry (Maison d'arrêt de Conakry)		
	- Ansoumane Doumbouya (Maison d'arrêt		
	de Conakry)		
	Bozi Béavogui (maison centrale de Labé)		
	Balla Doumbouya (maison d'arrêt de		
	Conakry)		
Nombre de trafiquants en attente de procès ce	10 Cas		
mois-ci	Thierno Barry, Ansoumane Doumbouya,		
	Mamady DOUMBOUYA, Amadou SIDIME,		
	Lamine SIDIBE, Nkaye SIDIME, Sidikiba		
	SIDIBE, Mohamed Lamine SOUMAH, balla		
	Doumbouya, Aboubacar Bayo et Salif		
	Nyangado.		

5 audiences se sont tenues dont **5** au Tribunal de première Instance de Kaloumavec **10** présumés trafiquants poursuivis dont **3** en détention, **7** sous contrôle judiciaire en attente de jugement.

Durant le mois de Juin 2016, le département juridique a effectué plusieurs activités dont les plus marquantes sont :

<u>Suivi de l'audience du cas Ivoire :</u>

Arrêté en Mars 2012, pour détention, circulation, commercialisation de trophées d'espèces intégralement protégées, soit 999 objets d'Ivoire, le Procès des Sidimé suit son cours.

Au cours des débats, la défense a estimé que leurs clients ont été poursuivis de façon illégale car ils méconnaissaient la loi faunique. En réplique, la partie civile pour sa part a démontré l'illégalité de leurs agissements par des illustrations clairs et précises.

Dans la phase des plaidoiries, la partie civile demande le paiement de la somme de 500.000.000FG et le Procureur a requis 6 mois d'emprisonnement et d'une amende de 90.000FG avant le renvoi de l'audience au 12 Juillet pour délibéré.

Suivi de l'audience du cas Ansoumane Doumbouya et Thierno Amadou Barry

Poursuivis depuis Aout 2015 pour Usurpation du titre ou de fonction, Faux, Usage de faux, détention, circulation, commercialisation, importation et exportation des espèces intégralement Protégées et des faits de complicité. Le procès d'Ansoumane Doumbouya et Thierno Amadou Barry suit son cours.

Après plusieurs audiences, la défense se focalise sur l'innocence de ses clients. Elle estime par contre qu'Ansoumane Doumbouya a livré les permis de lamantin avant que celui-ci ne

figure sur l'annexe1.les interventions du procureur et la confrontation des partis à l'audience ont démontré à suffisance la mauvaise foi des prévenus.

4 Media

Indicateur

Nombre de pièces médiatiques totales : 16						
Pièces télévision	Pièces	presse	Pièces	presse	Pièces	presse
	radio		internet		papier	
0	0		14		2	

• Au courant du mois de juin 2016, il y a eu production de 16 pièce médiatiques dans la presse guinéenne dont 0 pièce télévision, Opièces radio, O2 pièces papier et 14 pièces Internet. Ces publications portaientessentiellement sur la comparution du commandant Ansoumane Doumbouya et Thierno Barry au TPI de Kaloum mis en cause pour trafic d'espèces animales protégées. Mais aussi sur la comparution de Nkaye Sidimé et autres au TPI de Kaloum pour trafic d'ivoire. Elles ont aussi porté sur les dessous controversé du retard du procès sur Alseny Camara et de Youssouf Camara au TPI de Boké.

Quelques exemples de pièces médiatiques produites :

- Liens des articles internet publiés :
- 1- http://guineedemocrate.mondoblog.org/2016/06/01/criminalite-faunique-un-malien-et-un-guineen-mis-aux-arrets-pour-detention-importation-et-commercialisation-de-deux-autruches/
- 2- http://www.veriteguinee.com/criminalite-faunique-un-malien-et-un-guineen-mis-aux-arrets-pour-detention-importation-et-commercialisation-de-deux-autruches/
- 3- http://lematinguinee.com/criminalite-faunique-un-malien-et-un-guineen-mis-aux-arrets-pour-detention-importation-et-commercialisation-de-deux-autruches/#more-4562
- 4- http://www.leverificateur.net/contenu.php?ref=3951
- 5- http://www.leverificateur.net/contenu.php?ref=3983
- 6- http://guineematin.com/actualites/affaire-cites-guinee-3-dealers-majeurs-comparaissent-devant-tpi-de-kaloum-trafic-international-despeces-animales-protegees/
- 7- http://guineedemocrate.mondoblog.org/2016/06/15/affaire-cites-guinee-3-dealers-majeurs-comparaissent-devant-tpi-de-kaloum-trafic-international-despeces-animales-protegees/
- 8- http://www.visionguinee.info/2016/06/15/des-trafiquants-despeces-animales-protegees-comparaissent-au-tpi-de-kaloum/
- 9- http://www.leverificateur.net/contenu.php?ref=4028

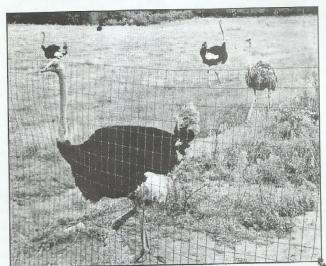
- 10- http://guineedemocrate.mondoblog.org/2016/06/27/trafic-de-chimpanzes-a-boke-demission-parquet-dossier-alseny-youssouf-camara-preoccupe-defenseurs-de-lenvironnement/
- 11- http://guineematin.com/actualites/trafic-de-chimpanzes-a-boke-demission-parquet-dossier-alseny-youssouf-camara-preoccupe-defenseurs-de-lenvironnement/
- 12- http://guineematin.com/actualites/trafic-de-chimpanzes-a-boke-demission-parquet-dossier-alseny-youssouf-camara-preoccupe-defenseurs-de-lenvironnement/
- 13- http://www.visionguinee.info/2016/06/27/trafic-de-chimpanzes-a-boke-la-demission-du-parquet-sur-le-dossier-preoccupe-les-defenseurs-de-lenvironnement/
- 14- http://guineenews.org/boke-quand-le-proces-de-deux-presumes-trafiquants-de-chimpanzes-preoccupent-les-defenseurs-de-lenvironnement/
- Quelques captures de la presse Internet:





IMPORTATION ET COMMERCIALISATION D'AUTRUCHES

lalien et un Guinéen mis aux arrêts



Vendredi 27 mai 2016, Aboubacar Bayo a été mis aux arrêts par le corps des conservateurs de la nature grâce au soutien de GALF (Guinée Application de la Loi Faunique). Le présumé trafiquant a été pris en flagrant délit de détention et commercialisation de deux autruches, espèces intégralement protégées par le code de la faune et de la règlementation de la chasse en Guinée.

Quelques jours plus tard, son complice Salifou Nyangado de nationalité malienne est aussi

tombé dans le filet des autorités guinéennes. Les deux ont été mis sous mandat de dépôt par le Tribunal de première instance de

Aboubacar Bayo se disant éleveur de profession est tombé dans la maille des agents conservateurs de la nature grâce au soutien technique de GALF. Il est mis en cause pour importation, détention et commercialisation de deux autruches, espèces inscrites en 2 de la CITES annexe (Convention Internationale sur le Commerce des espèces animales de la faune et de la flore menacées d'extinction) et intégralement protégées par le code de la protection de la faune et de la réglementation de la chasse en Guinée.

Lors de son audition, le présumé trafiquant a dénoncé son complice majeur Salifou Nyangado de nationalité malienne. Ce dernier sera mis aux arrêts plus tard par les agents des corps de conservateurs de la nature en appui avec GALF pour être entendu. A en croire à nos sources, celui-ci serait un habitué des faits. Car, Aboubaca Bayo a reconnu avoir traité avec Salifou Nyangado sur plusieurs autres espèces.

Selon quelques indiscrétions les deux présumés trafiquants dans l'intentior seraient d'importer et de commercialise les deux autruches à 35.000.000 de francs guinéens par l'unité. Cette autre prise vient s'ajoute sur la longue liste des trafiquants animales d'espèces intégralement protégées, mis au arrêts, jugés et condamnés pa les tribunaux du pays depuis lancement du projet GALF. Son

faunique et la corruption. Les deux autruches saisies or été conduit dans les locaux de l direction nationale des Eaux Forêts pour trouver un endro idéal pour leur survie. Quant au deux trafiquants, ils sont en d moment en train de méditer su leur sort à la maison d'arrêt d Conakry en attendant leur proce dans le plus bref délai.

combat est d'aider l'Etat Guinée

dans la lutte contre la criminalit

Affaire à suivre.

Alpha Enzo Camai

L'hebdommadaire Le Continent su 13/06/201

5 Management

<u>Indicateur</u>

Nombre de juriste en test	2
Nombre de media en test	0
Nombre d'enquêteur en test	1
Nombre de comptable en test	0
Nombre de formations dispensées à	0
l'extérieur (police, agents des parcs	
etc)	
Nombre de formations internes au	0
réseau (activistes envoyés en formation	
dans le réseau EAGLE)	

Au département management, le mois de juin 2016 fut marqué principalement le suivi des activités de formation et d'initiation des stagiaires aux principes de l'activisme et aux normes du réseau EAGLE.





6 Relations extérieures

<u>Indicateur</u>

Nombre de rencontre	es	15		
Prise de contact pour	Suivi	de	Ratification	Collaboration
demande de	l'accord	de	de la	Sur
collaboration/soutien	collaboration		collaboration	affaire/formation
				en cour
	0		0	15

- En vue d'établir ou de maintenir les relations avec les partenaires et autorités ainsi que dans le but d'assurer le suivi des dossiers, des rencontres ont eu lieu avec:
- 1-Le point focal de la criminalité faunique du ministère de de l'Environnement Eaux et Forêts.
- 2- Le chef de cabinet du ministère de l'environnement et des Eaux et Forêts.
- 3- Le Conseiller du ministre de l'Environnement et des Eaux et Forêts.
- 4- Le substitut du procureur de la République du tribunal de première instance de Kaloum.
- 5- Le Juge d'instruction du 3 ème cabinet du TPI de Dixinn.
- 6- Le procureur de la République du TPI de Boké.
- 7- Le substitut du procureur du TPI de Boké.
- 8- Le Régisseur principal de la maison d'arrêt de Boké.
- 9- L'Inspecteur régional des Eaux et Forêts.
- 10- Le rédacteur en chef Radio rurale deBoké.
- 11- Le reporter de la radio espace Kakandé de Boké.
- 12- L'agent judiciaire de l'Etat.
- 13- Le BCN d'Interpol de Conakry
- 14- Le directeur de WCF (World Fundation Chimpanzés)
- 15- Le représentant de l'Institut International Finance Corporation (IFC)

7 Conclusion

Le mois de juin 2016 reste marqué par le feuilleton judiciaire du dossier du commandant Ansoumane Doumbouya et Thierno Barry, poursuivis pour faux, usage de faux, usurpation de titre ou de fonction, capture, détention, importation et exportation d'espèces intégralement protégées. Aussi, il faut signaler que le tribunal de première instance de Kaloum a connu la comparution de Nkaye Sidimé et autres poursuivis pour le trafic d'ivoire.

La collaboration entre le projet GALF et les autorités ainsi qu'avec les autres partenaires de l'application de la loi est toujours aussi forte et productive.